



Fait à Saint-Denis, le 7 février 2018

Depuis mardi 30 janvier dernier, nous, la présidente et son équipe, avons rencontré cinq fois les migrant.e.s et leur collectif de soutien, fidèles à l'idéal de notre communauté d'accueil et d'hospitalité, soucieux de les écouter attentivement, d'essayer de cerner au plus juste leurs attentes, de faire preuve de toute l'humanité possible et nécessaire face à des personnes qui ont traversé de terribles épreuves.

Dès le premier jour, nous avons tâché de trouver une solution alternative – l'amphi X –, saluée par l'ensemble de la communauté, qui libère les 700 m2 occupés et permette d'éviter un dysfonctionnement institutionnel majeur pour notre établissement et surtout pour nos étudiant.e.s, souvent fragiles, qui ne peuvent se permettre de perdre leur semestre, en totalité ou en partie, ou pire, de perdre leur chance de réussite à des concours. Parallèlement, nous avons multiplié les contacts avec des associations publiques et privées (Emmaüs Solidarité, Secours catholique, Cimade etc.), désireux de recueillir le moindre conseil qui pourrait être utile et nous éclairer dans des démarches qui sont étrangères à notre cœur de métier, pour jouer les intermédiaires et trouver des réponses aux demandes spécifiques des migrant.e.s : obtenir des papiers et un toit.

Nous sommes dans une impasse malgré les propositions faites au collectif.

Voici les résultats de nos dernières démarches. Une entrevue a eu lieu lundi, en présence de 25 migrant.e.s, avec trois traducteurs.trices et deux observateurs.trices. Ils/elles nous ont présenté leur liste de demandes, similaires à celles déjà exprimées. Les douches ont été ouvertes mardi. Nous avons pris contact avec l'OFPPA et attendons un retour.

Si nous nous efforçons de répondre systématiquement aux demandes formulées, force est de constater que la réciproque n'existe pas.

À la question que nous avons posée au collectif des migrants vendredi dernier après une nouvelle visite de l'amphi X – notre seul espace disponible, près de 500 m2 en tout, avec une salle de réfectoire et des communs – pour savoir s'ils accepteraient de réviser leur position, aucune réponse, alors qu'ils en avaient promis une aux membres du CA qui les avaient accompagnés.

Aux questions que nous leur avons posées lors de l'entretien de lundi sur des solutions alternatives de logement dans l'université qui leur semblent viables, pas de suite sinon la promesse orale de nous transmettre les solutions envisagées par leur collectif. Mais aucune réponse n'est venue. Du moins dans le compte rendu de la réunion que le collectif nous a fait parvenir lundi soir. Mais nous découvrons que dans celui communiqué à ses soutiens (fil twitter) il est écrit : « les exilé.e.s ont notifié être prêts à accepter le déplacement de l'occupation dans l'amphi X à la condition que d'autres salles pour dormir leur soient accordées. ».

C'est faux. Jamais les migrant.e.s n'ont mentionné cela.

Mardi soir, le collectif demande à ce que le courant soit rétabli dans certaines prises du bâtiment A. C'est impossible car les installations sont vétustes et ont subi, du fait de l'usage du collectif, des dommages

importants. Elles ne peuvent satisfaire aux exigences de la vie commune de plusieurs dizaines de personnes, en termes de chauffage, de cuisine... Le collectif met en danger les personnes qu'il souhaite protéger et refuse de comprendre que nous ne pouvons matériellement pas répondre à ses besoins.

Comment faire alors pour dialoguer, quand on ne veut pas nous entendre ni nous répondre ?

Nous recevons des motions de nombreux collectifs qui appellent à une solution négociée qui assure des conditions d'hébergement dignes et sûres pour les migrant.e.s et la continuité du service public. Nous en appelons à la raison à notre tour. Tout le monde sait qu'il n'est pas dans les pouvoirs d'une présidence d'université d'obtenir des titres de séjour. Nous soutiendrons la démarche, nous le ferons avec toute notre conviction et tout notre poids. Mais il est dangereux de persuader les migrant.e.s que Paris 8 peut obtenir une régularisation auprès de la préfecture hors du cadre de la loi.

Soit le collectif comprend notre démarche sincère, qui répond aux attentes formulées par notre communauté, et il accepte d'exprimer des demandes claires et donc d'engager un véritable dialogue, soit il s'enferme dans une situation sans issue qui sera dommageable à nous toutes et tous, personnels, étudiant.e.s, migrant.e.s.

Contact :

presidence@univ-paris8.fr